

MISE EN DEMEURE DE PAYER

Art. L.257-0 A et L.258-A
du Livre des procédures fiscales



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

3748-D

Vos démarches

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIE DE NOGENT-SUR-MARNE
1 RUE JEAN SOULES
NOGENT SUR MARNE
94738 NOGENT SUR MARNE CEDEX

Téléphone : 01 49 74 21 12

Courriel : sie.nogent-sur-marne@dglf.finances.gouv.fr

Accueil du public : horaires d'ouverture sur impots.gouv.fr
rubrique « Contact »

Références bancaires :

IBAN : FR0430001009454898G05003115

BIC : BDFEFRPPCCT

SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES
DE NOGENT-SUR-MARNE
1 RUE JEAN SOULES
94738 NOGENT SUR MARNE CEDEX



Références pour toute correspondance :

N° Service : 9400801

N° Inspection : 651

N° Dossier : 1-329247

N° SIRET/SPI : 81144541000012

N° MDP : 20190900049

SASU SOPHROKHEPRI
188 GR RUE CHARLES DE GAULLE
94130 NOGENT SUR MARNE

Le 16/09/2019

Madame, Monsieur,

Selon mes informations, vous n'avez pas encore payé les sommes dont le détail figure dans le tableau ci-dessous.

Je vous invite à régulariser votre situation au plus vite. À défaut, j'engagerai à votre rencontre, à l'issue d'un délai de 30 jours suivant la notification de la présente mise en demeure de payer, des poursuites pouvant occasionner des frais élevés.

Le présent document **TIENT LIEU DU COMMANDEMENT** prévu au Code des procédures civiles d'exécution.

Désignation des impositions	Montant dû	Versements/réductions effectués (*)	Reste à payer (*)
N° AMR : 2019 08 05050 N° créance : 201934290 Nature : TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE Période : JUIN 2019 Date de mise en recouvrement : 30/08/2019			
Droits :	0,00	0,00	0,00
Pénalités :	399,00	0,00	399,00
TOTAL	399,00	0,00	399,00

(*) Situation arrêtée au 16/09/2019

Si des sommes ont été versées spontanément depuis la date d'édition du présent document, celles-ci devront être déduites du montant figurant dans la rubrique « Total » du « Reste à payer ».

Si vous rencontrez des difficultés pour régler la somme restant due, je vous invite à me contacter rapidement.

Vous pouvez contester cette mise en demeure de payer auprès du Directeur régional/départemental des finances publiques ou du responsable du service à compétence nationale, dans les deux mois suivant sa notification.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le comptable public

MANUEL FAUCHER

MODES DE PAIEMENT

• Par virement :

- compte bancaire : FR0430001009454898G05003115

- références à préciser dans l'ordre de virement : 9400801/ 1-329247/ 20190900049

• Sur place par carte bancaire, muni du présent avis